

1 AUGMENTATION DES PRESTATIONS DE PENSION

MODIFICATIONS AU TEXTE DU RÉGIME 2 CHOISIR LA FORME DE PENSION QUI CONVIENT LE MIEUX À VOTRE SITUATION 3 NOUVEAU CALCULATEUR DE PENSION 5 RAPPORT SUR LES PLACEMENTS 7 CONSEILS À L'INTENTION DES RETRAITÉS

COORDONNÉES

PAR LA POSTE : Conseil des fiduciaires du **RRP-CES**

a/s de Vestcor C.P. 6000 Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

PAR TÉLÉPHONE:

1-800-561-4012 (sans frais) 506-453-2296 (Fredericton)

COURRIEL: info@vestcor.org



OCTROI D'UNE AUGMENTATION DES PRESTATIONS

ENCORE UNE FOIS EN 2016

Le conseil des fiduciaires a le plaisir de vous annoncer qu'en raison de l'excellent rendement des placements en 2016, il a pu de nouveau accorder une augmentation des prestations conformément à la politique de financement du Régime (mesures 2 à 4). Cette augmentation est similaire à celle octroyée à la fin de l'année 2015 dont il a été question dans le bulletin de novembre 2017.

Elle ne s'applique pas à tous les participants. Les prestations accumulées jusqu'à la fin de 2016 de tous les participants sont recalculées. Cependant, dans certains cas, ce nouveau calcul ne se traduira pas par une prestation plus élevée. Donc, les prestations ne changeront pas. Les prestations des participants ne seront jamais réduites à la suite du nouveau calcul.

Vestcor informera directement par écrit les participants dont les prestations changeront.

MODIFICATIONS AU TEXTE DU RÉGIMF

La Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick prévoit que les participants doivent être informés de toute modification du Régime. Le conseil des fiduciaires aimerait donc vous informer des modifications apportées aux documents constitutifs suivants:

la politique de financement - les modifications apportées à la section III (Gestion des risques) et à la section V (Plan de redressement du déficit de financement) de la politique de financement, qui étaient strictement administratives et visaient à clarifier les sections, ont été déposées auprès du surintendant des pensions le 27 février 2018.

l'énoncé des politiques de placement – des modifications ont été apportées pour refléter les changements au portefeuille de référence de l'énoncé des politiques de placement à la suite d'une récente étude sur l'actif et le passif. Ces modifications ont été déposées auprès du surintendant des pensions le 5 février 2018.

Les versions mises à jour de la politique de financement et de l'énoncé des politiques et des objectifs de placement du régime de CES peuvent être consultées sur le site Web suivant: www.vestcor.org/ces

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ: Ce bulletin est publié au nom du conseil des fiduciaires du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick et vise à fournir de l'information au sujet du Régime. En cas de différence entre les renseignements contenus dans le présent bulletin et le texte du Régime ou les autres documents constitutifs appropriés, ces derniers auront préséance.

CHOISIR LA FORME DE PENSION QUI CONVIENT LE MIEUX À VOTRE SITUATION

Vous avez le choix entre cinq formes de pension au moment de prendre votre retraite. Vous recevrez des prestations jusqu'à la fin de votre vie, peu importe la forme que vous choisirez. Cependant, les formes optionnelles de pension varient selon le versement des prestations de survivant :

PENSION VIAGÈRE AVEC GARANTIE DE 5 ANS Si vous décédez avant de recevoir 60 versements mensuels, les paiements continuent d'être versés au bénéficiaire que vous avez désigné ou à votre succession (montant forfaitaire) selon le cas, jusqu'à ce que tous les 60 versements mensuels soient versés.

PENSION VIAGÈRE AVEC GARANTIE DE 10 ANS Si vous décédez avant de recevoir 120 versements mensuels, les paiements continuent d'être versés au bénéficiaire que vous avez désigné ou à votre succession (montant forfaitaire) selon le cas, jusqu'à ce que tous les 120 versements mensuels soient versés.

PENSION COMMUNE ET DE SURVIVANT À

60 %

Si vous décédez et que votre conjoint (au moment de votre retraite) est toujours vivant, il recevra 60 % de votre pension viagère pour le reste de sa vie.

PENSION
COMMUNE ET
DE SURVIVANT À

Si vous décédez et que votre conjoint (au moment de votre retraite) est toujours vivant, il recevra 75 % de votre pension viagère pour le reste de sa vie.

PENSION COMMUNE ET DE SURVIVANT À 100 %

Si vous décédez et que votre conjoint (au moment de votre retraite) est toujours vivant, il recevra 100 % de votre pension viagère pour le reste de sa vie.

Un rajustement sera appliqué à votre pension si vous choisissez une autre forme que la pension viagère avec garantie de 5 ans. Le rajustement tient compte du fait que le Régime pourrait finir par verser des prestations plus élevées à votre décès.



RAPPELEZ-VOUS:

Il est extrêmement important de choisir la forme qui convient le mieux à votre situation. Dès que vous commencerez à toucher votre pension, vous ne pourrez rien changer.



NOUVEAU CALCULATEUR DE PENSION VESTCOR À COMBIEN S'ÉLÈVERA MA PENSION DU RRP-CES?



En quelques étapes simples, notre nouveau calculateur d'estimation de la pension amélioré peut vous donner un aperçu de la prestation de pension mensuelle que vous recevrez à votre retraite.

Pour estimer le montant de votre pension du RRP-CES, vous aurez besoin de renseignements de votre plus récent état des prestations de retraite de l'employé(e).



l'introduction et acceptez l'avis de non-

responsabilité.





Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hógitaux du N.-B. IRRP CESI

ÉTAPE **TROIS**

ÉTAPE

DEUX

Indiquez les renseignements suivants de votre état des prestations:

Ces renseignements se trouvent dans la section « Renseignements sur les prestations pour l'outil de calcul en ligne » de votre plus récent état de prestations de retraite de l'employé du RRP-CES. Vous n'avez pas une copie de votre état des prestations? **Communiquez avec Vestcor** pour en demander une.

Proetation de roccorilament agres is né	Renseignements sur I Si vous désirez effectue calcul en ligne sur le sit	er un calcul d'estima e web suivant: www	tion de presta v.vestcor.org/	ations de retra	ite, vous nauvez utiliser l'outil de
Possistion de secondament auset le reforme Ponsies réagère agrès la réforme			100		
			4008		
Parision ringers reset to reforms			100		
Date do fin de l'intet des prestations de l	(wmployme)	31 procedure	protei		
Vesillar remplit ter change in director is estable de forsplagable de HIP CSS. Vesi					



Le calculateur en ligne vous donnera une estimation de votre future prestation de pension du RRP-CES en fonction des renseignements que vous avez fournis.

Si vous allez bientôt prendre votre retraite, nous vous encourageons à communiquer avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor afin d'obtenir une estimation officielle de votre pension.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Au sujet de votre pension du RRP-CES, veuillez visiter le site vestcor.org/CES ou contacter Vestcor au 1-800-561-4012.

Obtenez une estimation de votre pension dès aujourd'hui! vestcor.org/CES

RAPPORT SUR LES PLACEMENTS

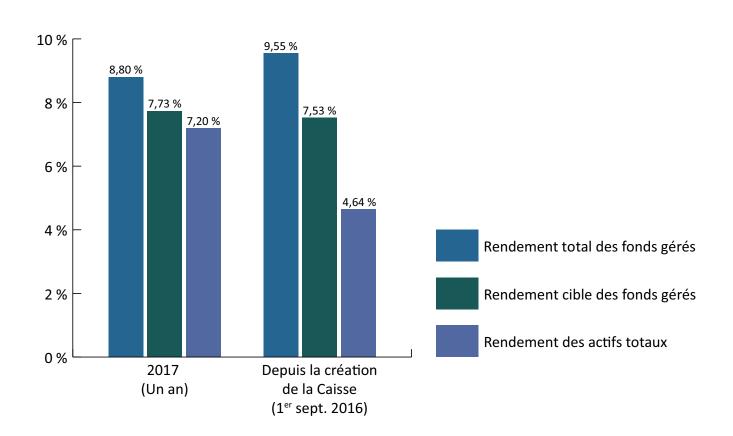
RENDEMENT DES PLACEMENTS

Nous sommes heureux d'annoncer que le rendement brut du RRP-CES pour la deuxième moitié de 2017 se monte à 4,13 %. Le rendement annuel s'élève donc à 8,80 % pour la période terminée le 31 décembre 2017. Les rendements à plus long terme, soit celui annualisé sur quatre ans est donc environ 7,62 % et celui annualisé sur dix ans est 5,98 %. Ces derniers dépassent les objectifs de placement décrits dans l'Énoncé des politiques et des objectifs de placement actuel, soit « un taux réel de rendement d'au moins 3,0 %, déduction faite des frais, et un rendement nominal de 5,5 %, déduction faite des frais, fondés sur un calcul annualisé sur des périodes mobiles de quatre ans ».

Toutes les catégories d'actifs ont produit des rendements totaux forts au cours de l'année, auxquels ont contribué en particulier les stratégies des marchés privés (l'immobilier et l'infrastructure) et les actions ordinaires. Malgré la volatilité soutenue des taux d'intérêt au cours de la deuxième moitié de l'année, les portefeuilles de titres à revenu fixe ont aussi apporté une contribution positive aux rendements totaux de l'année complète.

La gestion active des placements exercée par Vestcor a beaucoup contribué aux rendements du portefeuille durant l'année, soit 1,07 % de plus que le portefeuille de référence pour les actifs gérés par Vestcor pour 2017.

RENDEMENT NOMINAL - ANNUALISÉ POUR DES PÉRIODES DE PLUS D'UN AN



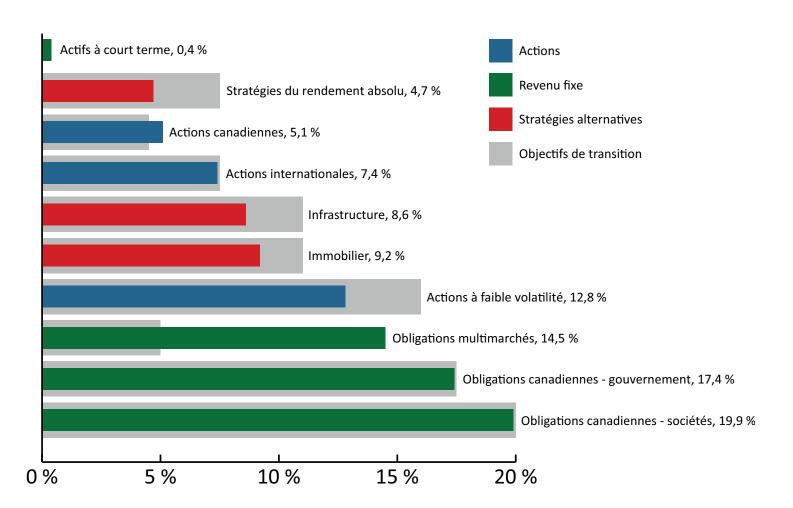
RAPPORT SUR LES PLACEMENTS

ACTIFS DE PLACEMENT

Comme il fut noté dans le bulletin d'automne 2017, le transfert des actifs du RRP-CES des anciens gestionnaires des placements externes à Vestcor continue de suivre le plan de transfert recommandé pour les actifs restant, approuvé par le conseil en août 2017.

La transition définitive de la nouvelle composition de l'actif pourrait prendre jusqu'à un an. La composition de l'actif en date du 31 décembre 2017 comparé à la nouvelle composition de l'actif cible était :





La juste valeur des actifs du RRP-CES au 31 décembre 2017 s'établissait à 2,065 milliards de dollars (dont 1,765 milliards ou 85,5 % ont été transférés aux stratégies de placement de Vestcor), soit 63 millions de dollars de plus par rapport à la juste valeur au 30 juin 2017.

Visitez <u>www.vestcor.org/miseajourdumarche</u> pour plus de renseignements.

CONSEILS À L'INTENTION DES RETRAITÉS



DEVIEZ-VOUS DE L'IMPÔT L'ANNÉE DERNIÈRE?

Si vous deviez de l'argent au cours des dernières années après avoir produit votre déclaration de revenus, vous pourriez envisager d'accroître le montant d'impôt à retenir de votre paiement de pension mensuel. Vous pourrez réduire ainsi le montant dû lorsque vous produirez votre déclaration de revenus l'an prochain.

C'est très facile à faire. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire Demande de retenue d'impôt qui se trouve sur le site Web de Vestcor à <u>vestcor.org/impot</u> ou nous appeler au 1-800-561-4012 et nous vous enverrons un formulaire par la poste.



LE NOUVEAU SITE WEB VESTCOR.ORG

- Un tout nouveau site Web visant à offrir une expérience conviviale
- Un calculateur d'estimation de la pension nouveau et amélioré
- Trouvez rapidement et facilement les formulaires de demande relatifs à votre régime de pension grâce à notre nouvelle fonctionnalité de recherche
- Téléchargez les livrets des participants, les documents constitutifs, les résultats financiers, etc.
- Inscrivez-vous pour recevoir les versions électroniques des bulletins

